

Province de Québec
Municipalité du Canton de Roxton

À une session extraordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 23 août 2018 à 19h30 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

À laquelle étaient présents :

Le maire : M. Stéphane Beauchemin
Les conseillers : M. Pascal Richard
M. Stéphane Beauregard
Mme Diane Ferland
M. François Légaré
M. Bernard Bédard
M. Éric Beauregard

Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, était également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

Les membres du conseil ont tous reçus l'avis de convocation.

155-08-2018

1. **Résolution 144-08-2018 : Octroi du contrat pour les travaux de dynamitage et le déblai de première classe des fossés dans le 9^{ème} Rang;—Exercice du droit de veto**

CONSIDÉRANT QUE des appels d'offres ont été demandés pour des travaux de dynamitage et de déblai de première classe des fossés dans le 9^{ème} Rang;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'analyse des soumissions par l'ingénieur, le conseil municipal a octroyé le contrat à Les entreprises PE Denis inc. puisqu'il était le soumissionnaire le plus bas conforme (Résolution no. 144-08-2018);

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution il a été constaté que Les entreprises PE inc. ne possède pas de licence d'entrepreneur général, ce qui est nécessaire pour engager un sous-traitant;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette constatation et après des vérifications additionnelles, il s'avère que la soumission de Les entreprises PE Denis inc. est non-conforme;

CONSIDÉRANT QUE M. Stéphane Beauchemin, maire, a appliqué son droit de veto sur la résolution no. 144-08-2018 ayant pour titre « Octroi du contrat pour les travaux de dynamitage et le déblai de première classe des fossés dans le 9^{ème} Rang le 10 août 2018;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Stéphane Beauregard
appuyé par M. Pascal Richard
et résolu à l'unanimité des conseillers d'annuler la résolution no. 144-08-2018.

Adoptée

156-08-2018

3. **Ressources humaines – Fin de l’embauche de M. Kevin Stebens**

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard
appuyé par M. François Légaré
et résolu à l’unanimité des conseillers de mettre fin à l’embauche de
M. Kevin Stebens.

Adoptée

157-08-2018

4. **Levée de l’assemblée**

Il est proposé par M. Pascal Richard
appuyé par M. Bernard Bédard
et résolu à l’unanimité des conseillers que l’assemblée soit levée à
19 h 57.

Adoptée

Stéphane Beauchemin
Maire

Caroline Choquette
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, Stéphane Beauchemin, maire, atteste que la signature du présent
procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions
qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du code municipal.